

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 FEVRIER 2012
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

I. ADMINISTRATION GENERALE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

- 1) **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2011.** ADOPTE
Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du jeudi 15 décembre 2011.

II. PERSONNEL

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

- 2) **Modification du tableau des effectifs.** ADOPTE
Le tableau des effectifs reprend tous les postes dont le Conseil Municipal autorise l'ouverture ou la suppression au cours de l'année. C'est au Maire qu'il revient ensuite de pourvoir ces postes.

III. URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

- 3) **Avenant à la Délégation de Service Public VEOLIA.** ADOPTE
Il est prévu de passer un avenant à la Délégation de Service Public avec VEOLIA qui a pour but la modification du contenu technique et financier de ce contrat avec comme objectif principal le respect des différentes réglementations sur l'eau, notamment la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006.
- 4) **Signature d'une convention avec le PACT Pas-de-Calais pour la campagne de mise en conformité de raccordements privés au collecteur public des eaux usées.** QUESTION SUPPRIMEE
- 5) **Voirie rue de la Source : Classement dans le domaine public.** ADOPTE
Suite à l'enquête publique concernant le classement dans le domaine public communal de la rue de la Source qui s'est déroulée du 1er au 16 août 2011 inclus, des délibérations du Conseil Municipal décidant de l'ouverture et de la clôture de l'enquête, de l'avis favorable du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal a décidé du classement d'office et du transfert de la rue de la Source dans le domaine public communal.
- 6) **Participation pour Voiries et Réseaux – rue Jules Renard.** ADOPTE
Dans le cadre de la construction de 6 logements rue Jules Renard, le Conseil Municipal a autorisé l'avance de fonds nécessaires à une extension du réseau électrique qui sera à 100 % à la charge de Pas-de-Calais Habitat, pour un montant estimé par ERDF à 1.959,44 Euros HT.
- 7) **Participation pour Voiries et Réseaux – avenue du Général San Martin – Rue Roland Dorgelès.** ADOPTE
Afin de permettre la réalisation de la construction de 46 logements individuels et d'une surface commerciale avenue du Général San Martin et rue Roland Dorgelès, la Commune de Le Portel va avancer les fonds nécessaires à une extension du réseau électrique qui sera à 100 % à la charge de Pas-de-Calais Habitat.
Le montant des travaux estimé par ERDF s'élève à 1.554,61 Euros HT.

8) **Concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour la construction d'un immeuble comprenant une maison de la petite enfance et une maison pluridisciplinaire de santé : Choix du lauréat. **ADOPTÉ****

Pour faire suite au concours de maîtrise d'œuvre qui a été lancé pour la construction d'un immeuble comprenant une maison de la petite enfance et une maison pluridisciplinaire de santé, le Conseil Municipal a choisi le groupement lauréat conformément aux délibérations du jury réuni les 24 juin et 4 novembre 2011 et a fixé le forfait de rémunération définitif.

9) **Déconstruction – désamiantage de bâtiments sur la Commune de Le Portel : Avenant n°1. **ADOPTÉ****

Il est prévu de passer un avenant de travaux supplémentaires et de prolongation de délai au marché de déconstruction – désamiantage de bâtiments sur la Commune de Le Portel passé avec la société L.B.S. Démolition pour un décapage supplémentaire et l'évacuation des déblais Impasse Stein. Cet avenant porte le montant du marché de 10.950,42 Euros HT à 12.790,42 Euros HT et prolonge le délai de réalisation d'un mois.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur DESCAMPS*

10) **Mise en place d'un système de vidéovigilance – Centre : Avenant n°1 – Lot n°2. **ADOPTÉ****

Le Conseil Municipal a décidé de passer un avenant de travaux supplémentaires et de prolongation de délai au marché de mise en place d'un système de vidéovigilance – centre, concernant le lot n°2 passé avec la société FORCLUM INFRA NORD pour la réalimentation des caméras des résidences Pierre Loti et le dévoiement de la fibre optique vers le cimetière. Cet avenant porte le montant du marché de 56.500 Euros HT à 60.346,34 Euros HT et prolonge le délai de réalisation d'un mois.

IV. **SUBVENTIONS : CADRE DE VIE**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

11) **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012 : demandes de subventions. **ADOPTÉ****

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), fusion de la Dotation Globale d'Équipement des communes (DGE) et de la Dotation de Développement Rural (DDR), il convient de présenter des demandes de subventions pour chaque programme éligible. Le Conseil Municipal a décidé de solliciter auprès de l'Etat au titre de l'année 2012 des subventions au taux maximum, pour les opérations suivantes :

- ✓ Réfection de la toiture par une sur-toiture à l'école Calmette
- ✓ Remplacement de menuiseries extérieures à l'école La Fontaine
- ✓ Réfection de la salle de jeux à l'école Isidore
- ✓ Réfection de la salle de jeux à l'école Calmette
- ✓ Remplacement de menuiseries extérieures du Pôle Social

12) **Opération de renouvellement du quartier Carnot : Demandes de Subventions. **ADOPTÉ****

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier Carnot, il est prévu de solliciter des subventions aux taux maximum auprès des organismes stipulés dans la convention ANRU et dans l'avenant n°1 concernant les projets suivants : Carnot Nord - Carnot Est - Carnot Ouest - Laverie Sociale.

V. **ACTIONS JEUNESSE**

➤ RAPPORTEUR : *Madame BLOND*

13) **Appel à projet « culture et territoire » auprès du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais « Festival de rue » : demande de subventions. **ADOPTÉ****

La Ville de Le Portel sollicite une subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre de son appel à projet « culture et territoire » d'un montant de 7.423 Euros pour un budget total de 18.556 Euros, pour le festival de rue organisé par le Service Jeunesse en 2012. Ce projet consiste en des ateliers de pratique artistique amateurs pendant l'année, qui se produisent au côté d'artistes professionnels lors du festival du 13 juillet.

VI. ENSEIGNEMENT

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur POQUET*

- 14) **Attribution de bourses communales supplémentaires pour l'année scolaire 2011/2012.** **ADOPTÉ**
Suite au dépôt de nouveaux dossiers de demandes de bourses depuis le Conseil Municipal du 15 décembre dernier, l'Assemblée Municipale a délibéré sur l'attribution de 9 bourses communales supplémentaires, pour l'année scolaire 2011/2012, pour un montant total de 1.596,48 Euros.

VII. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LECRIVAIN*

- 15) **Débat d'orientation budgétaire 2012.**
La loi d'Administration Territoriale de la République (Loi ATR) du 6 Février 1992, prévoit qu'un débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du Budget primitif. Il a pour objet de présenter les grandes orientations du Budget. **Il ne donne pas lieu à un vote.**

- 16) **Exécution du Budget Ville en section d'investissement.** **ADOPTÉ**
Afin de permettre l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à passer toute opération de ce type dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

- 17) **Pour information du Conseil Municipal : Suite donnée par la Commune aux observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes.**
Monsieur le Maire a présenté à l'assemblée délibérante les mesures qui ont été adoptées par la Commune suite aux observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes.

VIII. INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

- ✓ Bilan de l'année thématique 2011 « Année de la mer ».
- ✓ Année thématique 2012 « Année de l'Olympisme » : **point d'information au Conseil Municipal.**

IX. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

➔ **Conformément à la délibération n°2008-30 en date du 15 avril 2008 :**
Gestion financière – Réaménagement de la dette.

- ✓ **Emprunt auprès de Dexia Crédit Local d'un montant total de 4.187.851,16 Euros : Prêt de 1.000.000 d'Euros (financement des investissements) et refinancement d'un prêt à hauteur de 3.187.851,16 Euros.**
Par arrêté municipal n°2011-458 en date du 20 décembre 2011, la Commune a contracté un prêt d'un montant total de 4.187.851,16 Euros auprès de Dexia Crédit Local sur une durée de 16 ans – Taux fixe 5,99 % maximum. L'objet du prêt est le suivant : à hauteur de 1.000.000 d'Euros, financement des investissements 2011 et à hauteur de 3.187.851,16 Euros, refinancement en date du 01/02/2012 d'un ancien prêt.

- ✓ **Prêt PRU auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant de 983.915 Euros pour financer des travaux de viabilisation des espaces publics et la construction d'une crèche halte garderie et maison de santé.**

La Commune a contracté un emprunt d'un montant de 983.915 Euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sur une durée de 60 trimestres – Durée de la période de préfinancement : 24 mois – taux d'intérêt actuariel annuel : taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 60 pdb – taux annuel de progressivité : 0 % - révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A - Arrêté municipal n°2011-460 en date du 27 décembre 2011,

- ✓ **Prêt CLLAC-04 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant de 300.000 Euros pour financer une ou plusieurs opérations d'investissement prévue(s) au budget 2011.**

Par arrêté municipal n°2011-461 en date du 27 décembre 2011, la Commune a contracté un emprunt d'un montant de 300.000 Euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sur une durée de 60 trimestres – Amortissement : constant - Durée de la période de préfinancement : 3 mois – taux d'intérêt actuariel annuel : taux du LEP en vigueur à la date d'effet du contrat + 135 pdb – révisabilité du taux d'intérêt à échéance : en fonction de la variation du taux du LEP.

➔ **Conformément à la délibération n°2008-107 en date du 9 octobre 2008 :**

- ✓ **CAJ (Club house) sorties novembre / décembre 2011.**

Monsieur le Maire a fixé le tarif de sorties organisées en novembre et décembre à l'attention des titulaires de la carte « Pass-jeunes » et fréquentant habituellement le CAJ (Club House), par arrêté municipal n°2011-425 en date du 21 novembre 2011, comme suit :

Lieux	Dates	Participation
Sortie au Laser Game de Calais	26/11/2011	2 €uros
Sortie à Canterbury	22/12/2011	5 €uros

- ✓ **Régie de recettes : « Accueils de loisirs : Animation Village de Noël.**

Dans le cadre du village de Noël, les animateurs des accueils de loisirs du centre Espace Carnot ont organisé une animation du 14 au 30 décembre sur la place de l'Eglise. Par arrêté municipal n°2011-454 en date du 12 décembre 2011, le prix de vente des produits a été fixé comme suit : pudding 4 €- beignets 2 €- brochette de bonbons 1 €- truffes 2 €le sachet – sablé 1 €- croissants 1 €les 4.

- ✓ **Carte Pass Jeunes - Tarification 2012.**

Monsieur le Maire a fixé le coût d'adhésion à la Carte « Pass jeunes » pour l'année 2012, par arrêté municipal n°2011-455 en date du 12 décembre 2011, comme suit :

CARTE « PASS JEUNES »	Carte annuelle	Carte Septembre à Décembre
Portelois	15 €uros	6 €uros
Extérieurs	30 €uros	12 €uros

- ✓ **Tarification des activités des aînés pour l'année 2012.**

Par arrêté municipal n°2011-456 en date du 13 décembre 2011, les tarifs des activités organisées par le service seniors de la Ville, à compter du 1^{er} janvier 2012, ont été fixés comme suit :

ACTIVITES	TARIFS	
	ADHERENTS	NON ADHERENTS
Actigym'seniors	9 €/ 1 cours	Carte obligatoire
Anglais	1 €	1.50 €
Après-midi chantant	2.60 €	2.90 €
Aquagym	Tarif piscine	Carte obligatoire
Atelier assembl'âge	1,20 €	1.50 €
Belote à la M.A.P.	1.30€ semaine	1.50 €
Bridge à la M.A.P.	0.50 €/la séance	0.70 €/la séance
Concours de belote	7.00 €	9.00 €
Yoga	4.70 €	5.00 €
Cyber-base	GRATUIT	Carte obligatoire
QI GONG	4.70 €	5.00 €
Gymnastique adaptée	1.70 €	2.00 €

Gymnastique d'entretien	17.00 €2 cours	Carte obligatoire
Initiation danse Country	1.30 €la séance	1.60 €la séance
Jeux de société	0.50 €	0.70 €
Loto quine	1.40 €	1.70 €
Marche et golf au Parc	1.00 €	1.30 €
Massage de mains	1.40 €	1.70 €
Randonnée	gratuit	1.00 €
Scrabble	0.50 €la séance	0.70 €

- ✓ **Régie de recettes « Manifestations et productions culturelles » : concert organisé le samedi 7 janvier 2012.**
Un concert de l'ensemble des Symphonistes Européens a été organisé le dimanche 7 janvier 2012 à 20 heures à l'Eglise Saint Pierre Saint Paul. Par arrêté municipal n°2011-457 en date du 19 décembre 2011, Monsieur le Maire, a fixé à 2 euros le prix de vente du programme.
- ✓ **Après-midi dansant organisé par le service seniors le vendredi 13 janvier 2012.**
Monsieur le Maire a fixé la participation financière à un après-midi dansant le vendredi 13 janvier 2012 à la Salle Yves Montand à 7 Euros pour les adhérents et à 9 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait une boisson, une pâtisserie et l'animation) - Arrêté municipal n°2012-11 en date du 9 janvier 2012.
- ✓ **Régie d'avances : « Menues dépenses » : Modification.**
Par arrêté municipal n°2012-12 en date du 10 janvier 2012, il est précisé que le régisseur de la régie d'avances « Menues dépenses » justifiera de ses dépenses une fois par an, sauf dans le cas d'une nouvelle demande d'avance.
- ✓ **Régie de recettes : « Accueils de loisirs : participation des familles et CAJ » : Modification.**
Par arrêté municipal n°2012-13 en date du 10 janvier 2012, le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver a été fixé à 2.500 euros et 5.000 euros en période estivale. Le montant du cautionnement que le régisseur devra verser entre les mains du Receveur Municipal est dorénavant fixé à 460 euros. De plus, les recettes encaissées sur cette régie peuvent également se faire sous la forme de chèques vacances ou de chèques restaurant.
- ✓ **Attribution du marché à procédure adaptée concernant le projet de rénovation urbaine quartier Carnot – Viabilisation des espaces publics – Secteurs Carnot Nord, Carnot Est, Carnot Ouest**
Par arrêté municipal n°2012-25 en date du 24 janvier 2012, le marché mapa 11.17 concernant le projet de rénovation urbaine quartier Carnot – Viabilisation des espaces publics – Secteurs Carnot Nord, Carnot Est, Carnot Ouest a été attribué aux sociétés et pour les montants suivants :
 - Lot n°1 : voirie – assainissement – tranchées de réseaux divers
Société COLAS – Rue Louis Lumière – ZI de l'Inquéterie – 62280 ST MARTIN LES BOULOGNE
Montant : 1 587 719.60 €HT
 - Lot n°2 : réseaux divers (réseaux secs)
Société FORCLUM – Centre des travaux de Calais – Département éclairage public et réseaux divers – 250, rue Marcel Doret – 62100 CALAIS
Montant : 249 391.53 €HT
 - Lot n°3 : eau potable – défense incendie
Société VEOLIA – 86, boulevard Chanzy – B.P. 235 – 62203 BOULOGNE SUR MER
Montant : 29 560.20 €HT
 - Lot n°4 : espaces verts – plantations – mobilier extérieur
Société SAEF Flandres – 66, avenue François Mitterrand – 62730 MARCK
Montant : 52 525.20 €HT

X. **MANIFESTATIONS**

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

✓ Principales manifestations programmées prochainement :

- dimanche 19 février : Défilé du Carnaval dans les rues de la Ville
 - Rassemblement des groupes Place d'Henriville à 14 H 30 - défilé en ville - final et bataille de confettis Place de l'Eglise vers 17 H
 - Animation Bal du Carnaval avec le groupe Phénix - Place de l'Eglise 20 H 30 à 23 H

- lundi 20 février :
 - Pec-pec - Les pêcheurs masqués, vêtus de leur ciré et munis de leur canne à pêche vont intriguer jeunes et moins jeunes - Place de l'Eglise 16 H
 - Animation Bal du Carnaval avec Star Animation - Place de l'Eglise 20 H 30 à 23 H
- mardi 21 février :
 - Animation Bal du Carnaval avec Star Animation - Place de l'Eglise 20 H 30 à 22 H 30
 - Brûlons BATISS XXXIII Rassemblement sur la Place de l'Eglise pour les "carnavaux" qui désirent conduire en cortège Bâtiss XXXIII au bûcher sur la plage - Place de l'Eglise 22 H 30
 - Bal du Carnaval - Salle Yves Montand 23 H à 5 H
- vendredi 24 février : Présence et influence des Anglais à Boulogne au 19ème siècle - Conférence de Monsieur Alain Evrard du Cercle Historique Portelois - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 18 H
- le samedi 25 et dimanche 26 février de 9H à 18H - salle Maurice Chevalier - le Comité de Jumelage organise une brocante au profit de Kawara
- Du 28 février au 3 mars : atelier BD, mangas pour les ados - niveau débutants - renseignements à la Médiathèque
- Du 28 février au 8 mars : initiation au jazz manouche pour les ados - niveau débutants - prêt de guitares possible - renseignements au Service Jeunesse
- mercredi 29 février : Journée d'animation Carnaval pour les enfants
 - Atelier fabrication de masques - Association HLM Orange - Gratuit - Salle Yves Montand 10 H à 12 H
 - Bal costumé - goûter offert aux enfants - Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte 14H à 17H
- Du 2 au 31 mars : exposition de photos "La vitesse et le mouvement dans le sport" - à la Médiathèque
- samedi 3 mars : Atelier "Entre nous" Cette 1ère rencontre sera animée par Pierric Maelstaf qui abordera le livre "les grandes espérances" de Charles Dickens. Il est préférable d'avoir lu le livre avant la séance. Plusieurs exemplaires sont disponibles à la médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 16 H Médiathèque
- Du 6 au 31 mars : Printemps des poètes à découvrir chez les commerçants, sur les fenêtres des habitations, dans les salles de sport...
- vendredi 9 mars : Soirée ciné - Chaque mois la médiathèque propose une séance de projection (films, documentaires... et discussions). Inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 20 H
- samedi 10 mars :
 - A la recherche de ses ancêtres - Initiation à la généalogie - Sur réservation 03-91-90-14-00 Médiathèque et Société Généalogique de la Côte d'Opale - Entrée libre - tout public Médiathèque - 14 H 30 à 15 H 30
 - Kfé philo menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant. Le Flobart - 12 boulevard Pasteur - renseignements au 03-91-90-14-00 - 16 H 30 à 18 H
- jeudi 15 mars à 15H la salle des fêtes Yves Montand accueille le spectacle de slam que le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.) propose à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes
- samedi 17 mars : Séance de dédicaces des joueurs de l'ESSM - Médiathèque - Après-midi
- mercredi 21 mars : Atelier d'écriture
 - Sur le thème de la nuance, il s'agira d'illustrer la sensibilité des choses, la beauté de la variation et la force de la contemplation. On pourra s'inspirer des tableaux de Michel Dhalenne - Médiathèque Inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 15 H
 - Remise prix du 8ème concours de nouvelles - Médiathèque - 17 H 30
 - Vernissage expo Michel Dhalenne - Médiathèque 18 H
- Du 21 mars au 7 avril - Exposition des Œuvres de Michel Dhalenne - à la Médiathèque
- samedi 24 mars : Promenade poétique - Promenade en poésie avec la conteuse Nelle - petite marche dans la ville pour toute la famille à la recherche de poèmes - RDV devant l'Eglise St Pierre - St Paul - 14 H 30
- Du 24 mars au 1er avril : Ducasse d'Henriville
- Samedi 31 mars : Atelier de retouches photos - Avec le Club Photo Création Numérique de Condette - Médiathèque Inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 14 h 30
- Jusqu'au 7 avril - Exposition des Œuvres de Michel Dhalenne - à la Médiathèque
- dimanche 1er avril : Parcours du Coeur (départ des Classes d'Eveil à 9 H 30).
- mercredi 4 avril : Goûter littéraire - Invités par le centre littéraire Escales de Lettres, Jakuta Alikavazovic et Martin Page ont fait le tour de la région en octobre dernier, Autour d'un bon petit goûter, venez entendre leurs impressions, écouter les textes qu'ils ont écrit. Ils nous parleront d'eux, ils nous parleront de nous, nous parlerons avec eux - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 15 H
- Du 5 au 28 avril - exposition "Poudre de riz" par Elphi - portraits de femmes, de japonaises - à la Médiathèque
- 7 - 8 et 9 avril : Tournoi de Pâques du Stade Portelois
- samedi 7 avril : Concours du plus bel œuf - Animation de Pâques pour les 3/14 ans. Inscriptions au Service Jeunesse
- dimanche 8 avril : C'est un jardin extraordinaire - Animation de Pâques dans un écrin de verdure (jeux divers, gonflables, poneys...). Inscriptions au Service Jeunesse - Parc de la Falaise 10H 12H
- samedi 14 avril :
 - A la recherche de ses ancêtres Initiation à la généalogie - Sur réservation au 03-91-90-14-00 Médiathèque et Société Généalogique de la Côte d'Opale - Entrée libre - tout public - Médiathèque 14 H 30 à 15 H 30
 - Kfé philo menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Le Flobart - 12 boulevard Pasteur - renseignements au 03-91-90-14-00 - 16 H 30 à 18 H

- dimanche 15 avril : Concert de printemps Jazz manouche avec Swingin' Partout - 3 €- Eglise Saint Pierre-Saint Paul 17 H
- samedi 21 avril : Bar des mémoires - Patrimoine et histoire portuaire, activité portuaire et mutations. Les échanges seront accompagnés d'extraits de films, de lectures de textes sur la pêche, le paysage maritime - Le Portelois - 42 quai Duguay Trouin - renseignements au 03-91-90-14-00 16 H
- Du 24 au 28 avril : atelier BD, mangas pour les ados - niveau débutants - renseignements à la Médiathèque
- dimanche 29 avril : Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation Défilé, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et réception en Mairie. Ville et Association Patriotique - Rassemblement Cour de la Mairie pour le départ du défilé à 10 H 45

XI. QUESTION SUPPLEMENTAIRE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur POQUET*

18) Annonce de la fermeture d'un poste maternel à l'école Mozart et d'un poste maternel à l'école Calmette : Avis du Conseil Municipal. AVIS DEFAVORABLE.

Date d'affichage : Le 17/02/2012